

Wickham, le 21 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

OBJET : SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une copie conforme d'un extrait de la résolution numéro 2014-10-398 adoptée le 6 octobre 2014 par le conseil municipal relativement à l'objet mentionné en rubrique.

Nous joignons également la lettre transmise à Madame Lisa Raitt, ministre des Transports.

Espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.



Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier

Pièce jointe : (1)



Wickham, le 21 octobre 2014

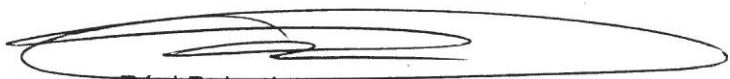
Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

OBJET : SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

Madame,

Vous trouverez ci-joint une copie conforme d'un extrait de la résolution numéro 2014-10-398 adoptée le 6 octobre 2014 par le conseil municipal relativement à l'objet mentionné en rubrique.

Espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.



Réal Dulmaire
Directeur général et secrétaire-trésorier

Pièce jointe : (1)

c.c. : Denis Lemelin, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
François Choquette, Député fédéral du Comté de Drummond
Brand Woodside, Fédération canadienne des municipalités

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 6 octobre 2014 à 20 h à la salle du conseil située au 893, rue Moreau, Municipalité de Wickham.

Sont présents : M. Guy Leroux, conseiller; Mme Chantale Giroux, conseillère; M. Ian Lacharité, conseiller; M. Bertrand Massé, conseiller; Mme Raymonde Côté, conseillère; M. Pierre Côté, conseiller, formant quorum sous la présidence de la mairesse Mme Carole Côté.

Est également présent Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-trésorier.

2014-10-398

19. SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par le conseiller Guy Leroux, appuyé par la conseillère Raymonde Côté :

- . que la Municipalité de Wickham écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;
- . qu'il soit aussi résolu que la Municipalité de Wickham demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME CE 16 OCTOBRE 2014.



Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier

N.B. le texte de la présente résolution est sujet à l'approbation du procès-verbal par le Conseil